



DIRECTION GENERALE DES DOUANES

N° 180 /MPMBPE/DGD/DRC-2016

DECISION ADDITIVE N° 180 /MPMBPE/DGD/ DU 03 AOU 2016  
portant renouvellement au régime de l'entrepôt de douane au titre de l'année 2016.

**LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES**

- VU la loi n°64-291 du 1<sup>er</sup> Août 1964, portant Code des Douanes, notamment en ses articles 119 à 132 ;
- VU le décret n° 64-303 du 17 août 1964, organisant le régime de l'entrepôt de Douanes ;
- VU le décret n° 2014-865 du 23 décembre 2014 portant organisation du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget ;
- VU le décret n° 2012 - 287 du 16 mars 2012 portant nomination du Colonel Major ISSA COULIBALY, en qualité de Directeur Général des Douanes ;
- VU le décret n° 2015-864 du 21 décembre 2015 portant nomination du Colonel-Major ISSA COULIBALY au grade de Contrôleur Général des Douanes ;
- VU l'Arrêté n° 023 du 10 mai 2011 portant délégation de signature au Directeur Général des Douanes ;
- VU l'avis de la commission consultative des agréments d'entrepôt et d'admission temporaire pour transformation en sa séance du 29 juillet 2016;

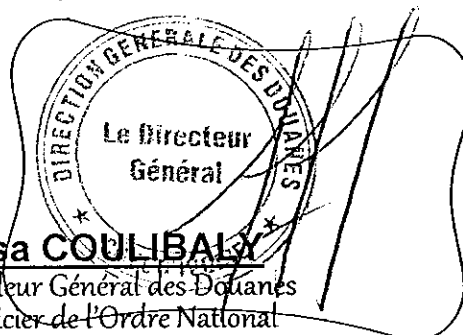
D E C I D E

**Article 1** : Les agréments d'entrepôt des sociétés reprises au tableau ci-dessous sont renouvelés au titre de l'année 2016.

N° D'ORDRE	RAISON SOCIALE	N° COMPTE CONTRIBUTUABLE	N° D'ENTREPOT	ADRESSE	CAUTIONS (MILLIONS)
1.	PALMIER TRADING	0507927 U	P 435	04 BP2401 ABJ 04	300 M (C.ACCESS. S.A)
2.	SNCV	7400363 J	P 153	01 BP 3903 ABJ 01	100 M (BICICI)

**Article 2** : La caution bancaire afférente à chaque entrepôt doit couvrir la totalité des droits et taxes suspendus des marchandises entreposées.

**Article 3** : Les Directeurs de l'Informatique, des Services Aéroportuaires, des Régimes Economiques ainsi que de la Réglementation et du Contentieux, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision qui prend effet à compter de la date de signature.

  
**Issa COULIBALY**  
Contrôleur Général des Douanes  
Officier de l'Ordre National

**AMPLIATIONS :**

- MPMBPE/CAB
- Toutes Directions Douanes
- Toutes Directions Impôts
- CCESP
- Syndicats des Transitaires